



QUELLES CARTES BANCAIRES A USAGE PROFESSIONNEL CHOISIR ?

Janvier 2020



CAISSE D'ÉPARGNE
GRAND EST EUROPE

LES PLAFONDS (synthèse par carte)

Cartes à usage professionnel	Business	Gold Business	Platinum Business
Plafonds de paiements standards (France + Etranger)	3 000 € / 30 jours glissants	9 000 € / 30 jours glissants	15 000 € / 30 jours glissants
Plafonds de retraits (France + Etranger)	900 € / jour	2 100 € / jour	5 000 € / jour
Plafonds de retraits dans un distributeur Caisse d'Epargne (France + Etranger)	2 400 € / 7 jours glissants	2 700 € / 7 jours glissants	5 000 € / 7 jours glissants
Plafonds de retraits dans un distributeur partenaire* (France + Etranger)	800 € / 7 jours glissants	1 500 € / 7 jours glissants	
Plafonds de retraits dans un distributeur d'une autre banque (France + Etranger)	300 € / 7 jours glissants	900 € / 7 jours glissants	
Plafonds de retraits à l'étranger	800 € / 7 jours glissants	1 500 € / 7 jours glissants	

* Affichant le logo VISA.

LES GARANTIES D'ASSURANCES (synthèse par carte)

Cartes à usage professionnel	Business	Gold Business	Platinum Business
Décès / invalidité / infirmité	Capital jusqu'à 200 000 €	Capital jusqu'à 310 000 €	Capital jusqu'à 465 000 €
Retard de transport ou de bagages	840 € maximum		1 200 € maximum
Perte, vol, ou détérioration de bagages (dans la limite de 150 € / objet)	jusqu'à 840 € maximum	jusqu'à 1 640 € maximum	jusqu'à 2 500 € maximum
Garantie responsabilité civile et assistance juridique à l'Etranger		jusqu'à 1 525 000 €	jusqu'à 2 300 000 €
Domage / vol véhicule de location (dans la limite de la franchise)		inclus	
Modification, annulation, interruption de voyage		jusqu'à 5 000 €	jusqu'à 7 500 €

■ Les assurés :

Cartes à usage professionnel	Business	Gold Business	Platinum Business
Définition des assurés	Titulaire de la carte	Titulaire de la carte + 1 collaborateur (lorsqu'il séjourne et voyage avec le titulaire dans le cadre de déplacement professionnel)	Titulaire de la carte + 2 collaborateurs (lorsqu'ils séjournent et voyagent avec le titulaire dans le cadre de déplacement professionnel)

Listes non exhaustives - Les garanties sont mises en oeuvre dans les conditions et limites indiquées dans les Notices d'information de chaque carte en vigueur.

Les contrats d'assurance et d'assistance associés à la carte Visa Business sont des contrats d'Axa France Vie et Mondial Assistance, souscrits par Visa Europe Limited, et distribués par la Caisse d'Epargne intermédiaire d'assurances.

Les contrats d'assurance et d'assistance associés à la carte Visa Gold Business et Platinum Business sont des contrats d'Axa France Vie / IARD et Mondial Assistance, souscrits par Visa Europe Limited, et distribués par la Caisse d'Epargne intermédiaire d'assurances.

LES GARANTIES D'ASSISTANCE (synthèse par carte)

Cartes à usage professionnel	Business	Gold Business	Platinum Business
Maladie ou blessure de l'assuré			
- Transport / rapatriement	inclus	inclus	
- Retour des accompagnants	-	inclus	
- Prise en charge des frais d'hébergement	10 nuits à 125 € maximum	10 nuits à 200 € maximum	
- Retour dans le pays de résidence	-	inclus	
- Avance sur frais d'hospitalisation	jusqu'à 76 300 €	jusqu'à 155 000 €	
Décès de l'assuré au cours d'un déplacement professionnel (frais funéraires)	jusqu'à 800 €		jusqu'à 1 000 €
Retour anticipé de l'assuré	inclus	inclus	inclus
Assistance en cas de poursuites judiciaires			
- Avance de la caution pénale	15 500 € maximum	17 000 € maximum	25 000 € maximum
- Avance des honoraires d'avocat	15 500 € maximum	17 000 € maximum	25 000 € maximum
- Prise en charge du montant réel des honoraires d'avocat	3 100 € maximum (franchise 50 €)	8 000 € maximum	12 000 € maximum
Aide à la poursuite du voyage			
- Assistance aux démarches administratives	inclus	inclus	inclus
- Avance de frais sur place	770 € maximum	1 500 € maximum	2 250 € maximum
Acheminement d'objets			
- Envoi de dossiers	inclus	inclus	inclus
- Envoi de médicaments, lunettes, lentilles, prothèses auditives	inclus	inclus	inclus

Listes non exhaustives - Les garanties sont mises en oeuvre dans les conditions et limites indiquées dans les Notices d'information de chaque carte en vigueur.

Les contrats d'assurance et d'assistance associés à la carte Visa Business sont des contrats d'Axa France Vie et Mondial Assistance, souscrits par Visa Europe Limited, et distribués par la Caisse d'Epargne intermédiaire d'assurances.

Les contrats d'assurance et d'assistance associés à la carte Visa Gold Business et Platinum Business sont des contrats d'Axa France Vie / IARD et Mondial Assistance, souscrits par Visa Europe Limited, et distribués par la Caisse d'Epargne intermédiaire d'assurances.

www.caisse-epargne.fr/grand-est-europe



CAISSE D'ÉPARGNE
GRAND EST EUROPE